Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-212200612-20251203-20251202-DE

GLOMEL
Saint-Michel • Trégornan

République Française

Département des Côtes d'Armor

Membres du Conseil Municipal		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Nombre de votants
15	15	14
Date de la convocation		
25 novembre 2025		

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GLOMEL

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi trois décembre, le Conseil Municipal de la commune de GLOMEL, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de Bernard TRUBUILT, Maire.

Présents : Bernard TRUBUILT (Maire), Eléonore KOGLER, Christophe LE DANTEC, Marguerite GUYOMARD (Adjoints), Alain JOUAN, Martine TRUBUILT, Christine ROBIC, Pascal LE GALL, Catherine LE ROY, Emilie CALLEWAERT, Pierre-Yves MAHÉ, Jean-Yves JEGO, Solen LE NEPVOU de CARFORT.

Absences : Christophe POPIOL, Lucie SAINTILLAN (pouvoir à Jean-Yves JEGO).

Secrétaire de séance : Pierre-Yves MAHÉ

2025/12/02

FINANCES – BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N°2

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2025/04/11 en date du 07 avril 2025 portant approbation du budget primitif 2025 du budget annexe ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2025/07/05 en date du 17 juillet 2025 portant approbation de la décision modificative n°1 du budget principal ;

Considérant la nécessité de procéder à certains ajustements de crédits ;

Les modifications suivantes sont proposées :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-212200612-20251203-20251202-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

CHAPITRE	COMPTE	OBJET	MONTANT HT
011	6061	Fournitures non stockables	5 500,00 €
	61523	Réseaux	4 431,32 €
012	6215	Personnel affecté	- 20 000,00 €
65	6588	Autres charges de gestion courante	12 000,00 €
68	6817	Dotations aux dépréciations	- 2 000,00 €
042	6811	Dotationx aux amortissements	68,68 €
TOTAL			**- €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

CHAPITRE	COMPTE	OBJET	MONTANT HT
20	203	Frais d'études et de recherche	- 12 840,00 €
21	2156	Matériel spécifique d'exploitation	2 840,00 €
	2158	Installations réseaux d'assainissement	10 000,00 €
TOTAL			**- €**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la décision budgétaire modificative n°2/2025 du budget annexe de l'assainissement telle que détaillée ci-dessus ;
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

****

Certifié exécutoire par Bernard TRUBUILT, Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, **Le Maire,**

Pierre-Yves MAHÉ **Bernard TRUBUILT**

Affiché en Mairie le 10 décembre 2025
Transmis en Préfecture le 10 décembre 2025